

Demande déposée le 26/03/2024

N° PC 057 055 24 M0001

Par : Monsieur BAIKAS Jean-Claude

Demeurant à : 2 RUE DU HAUT DES AMBES
57530 BAZONCOURT

Sur un terrain sis à : 2 RUE DU HAUT DES AMBES
57530 BAZONCOURT
Cadastré section 1 parcelle 167

Nature des Travaux : Installation d'un abri de jardin

Surface de plancher créée : 29 m²

Arrêté municipal n° PCA

Le Maire de la Commune de BAZONCOURT

VU la demande de permis de construire présentée le 26/03/2024 par Monsieur BAIKAS Jean-Claude,

VU l'objet de la demande

- pour l'installation d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 2 RUE DU HAUT DES AMBES à BAZONCOURT (57530) ;
- pour une surface de plancher créée de 29 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

VU le Règlement National d'Urbanisme,

VU la cartographie de l'aléa retrait - gonflement des argiles dans le département de la Moselle du 19 Novembre 2020, établie par le BRGM, et situant le terrain en secteur d'aléa moyen ;

VU l'avis favorable conforme du Préfet en date du 05/04/2024, ci-joint,

VU les plans et documents joints à la demande de permis susvisée,

CONSIDERANT que le projet de la demande susvisée porte sur l'installation d'un abri de jardin, créant une surface de plancher de 29 m², sur un terrain de 974 m² situé 2 RUE DU HAUT DES AMBES à BAZONCOURT (57530) ;

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDE pour le projet susvisé.

BAZONCOURT, le 3 mai 2024

Le Maire,

Dominique BERTRAND



Remis en mains propres à M. BAIKAS J-C le 6 mai 2024

Baudouin